

Partie défenderesse: Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (représentants: I. Lecheva, J. Crespo Carrillo et V. Ruzek, agents)

Autre partie à la procédure devant la chambre de recours de l'EUIPO, intervenant devant le Tribunal: Euro Games Technology Ltd (Vranya-Lozen-Triugulnika, Bulgarie) (représentant: K. Manev, avocat)

Objet

Recours formé contre la décision de la cinquième chambre de recours de l'EUIPO du 23 octobre 2019 (affaire R 2321/2018-5), relative à une procédure d'opposition entre Euro Games Technology et Impera.

Dispositif

- 1) Le recours est rejeté.
- 2) Impera GmbH est condamnée aux dépens.

(¹) JO C 129 du 20.4.2020.

Arrêt du Tribunal du 25 novembre 2020 — Kerangus/EUIPO (ΑΠΛΑ!)

(Affaire T-882/19) (¹)

[«*Marque de l'Union européenne – Demande de marque de l'Union européenne figurative ΑΠΛΑ! – Motif absolu de refus – Absence de caractère distinctif – Article 7, paragraphe 1, sous b), du règlement (CE) n° 207/2009 [devenu article 7, paragraphe 1, sous b), du règlement (UE) 2017/1001] – Égalité de traitement*»]

(2021/C 28/69)

Langue de procédure: le grec

Parties

Partie requérante: Kerangus Holdings Ltd (Nicosie, Chypre) (représentant: A.-E. Malami, avocat)

Partie défenderesse: Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (représentants: E. Giannopoulos et J. Crespo Carrillo, agents)

Objet

Recours formé contre la décision de la première chambre de recours de l'EUIPO du 25 octobre 2019 (affaire R 1035/2017-1), concernant une demande d'enregistrement du signe figuratif ΑΠΛΑ! comme marque de l'Union européenne.

Dispositif

- 1) Le recours est rejeté.
- 2) Kerangus Holdings Ltd est condamnée aux dépens.

(¹) JO C 68 du 2.3.2020.